

# Prestations et Tarifs 2026



*Anne Réveillon  
Conservation*

*Services — Formations — Conseils*

Première de couverture : Damier de la Succise, *Euphydryas aurinia*

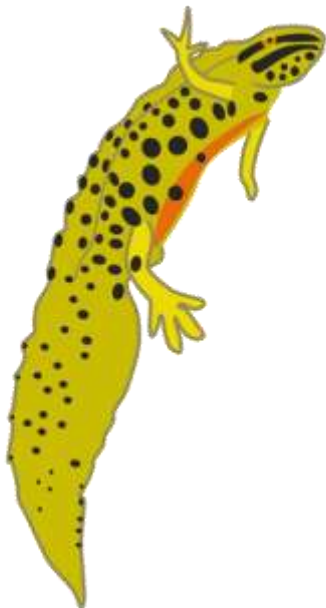
Photos : Florian Réveillon



*Services — Formations — Conseils*



*Anne Réveillion  
Conservation*



Contact :

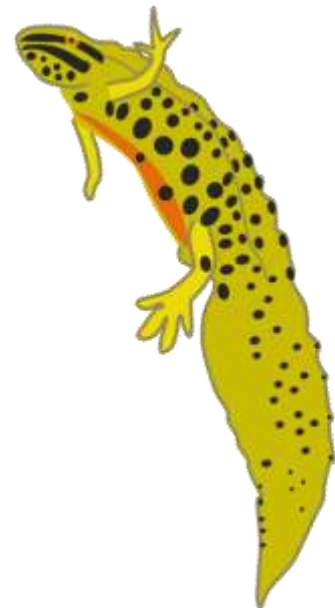
Herpéto – Entomo - Terrario  
Florian Réveillion E.I.

Anne Réveillion E.I.

490 route d'Auxerre  
Villfranche  
89120 Charny Orée de Puisaye

06-21-01-21-81

[florian.reveillion@shny.fr](mailto:florian.reveillion@shny.fr)



## Sommaire

Inventaire naturaliste .....	4
Suivi de population.....	5
Elevage conservatoire .....	6
La demande d'autorisation de capture : .....	6
Une fois l'autorisation obtenue .....	7
Pré-requis administratifs : .....	8
Suivi de Chantier.....	9
Déplacement d'individus.....	9
Pose et location de bassin temporaire.....	10
Assistance à Maître d'Ouvrage.....	11
Ingénierie écologique .....	11
Formations .....	12
Une équipe compétente et passionnée .....	13



Anne Réveillon  
Conservation

Services — Formations — Conseils

## Connaitre pour mieux protéger



Herpeto –Entomo – Terrario est une entreprise fondée en 2022 par Florian Réveillon. Elle agit dans plusieurs domaines liés aux reptiles, amphibiens et insectes ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Anne Réveillon Conservation se concentre sur la gestion des élevages conservatoires *in* ou *ex situ*, en lien avec la S.H.N.Y. et H.E.T.

## Identifier pour mieux préserver

L'entreprise H.E.T. propose un important panel de formations animalières à destination des pompiers et autres services de l'état pouvant nécessiter des connaissances en identification de la faune locale ou techniques de manipulation des animaux. Des formations sont proposées pour les professionnels souhaitant se former aux inventaires et à l'identification des reptiles, amphibiens et insectes de France métropolitaine, ou aux techniques d'élevage de ces animaux.



H.E.T. propose également des services d'inventaires, suivis de populations et conseils aux maitres d'ouvrage dans des projets de constructions ou exploitation en milieux naturels, s'inscrivant dans le cadre du protocole ERC : Eviter, Réduire, Compenser.

## Préserver pour les générations futures



Enfin, en collaboration avec la Société d'Histoire Naturelle de l'Yonne, H.E.T. et Anne Réveillon conservation proposent la mise en place d'élevages conservatoires, lorsque la préservation d'une population d'espèce patrimoniale le nécessite.

La SHNY fourni l'expertise scientifique et les infrastructures pour la réalisation des élevages et/ou mesures de conservation *in situ*, Anne Réveillon conservation réalise le suivi des animaux en élevage tandis que H.E.T. s'occupe de la relation client, du montage des dossiers, de la capture et du relâché des animaux.

# Inventaire naturaliste

Fort de nombreuses années d'expérience naturaliste, ainsi que d'une parfaite connaissance des habitats et mœurs des espèces, nous proposons des inventaires naturalistes sur les groupes des **Amphibiens, Reptiles et Insectes**, pour des études ponctuelles, état des lieux, mise à jour des données, appuis à un bureau d'étude, complément de dossier... Nous réalisons des inventaires diurnes dans le cas des Reptiles (avec pose de plaques si plusieurs inventaires au cours de l'année) et Insectes diurnes, ainsi que des inventaires nocturnes dans le cas des Amphibiens. Nous proposons également, dans le cas particulier des insectes nocturne, un inventaire par piège lumineux.



Ci dessus : piège lumineux pour l'inventaire de l'entomofaune nocturne

Dans le cas d'inventaire simple (sans suivi de population), l'ensemble du site est inventorié de manière à identifier toutes les espèces présentes. Les passages sont appuyés dans les milieux les plus intéressants pour le groupe considéré.

Chaque passage s'accompagne d'un compte rendu mentionnant les espèces inventoriées, les potentialités d'autres espèces et une note sur l'intérêt du site.

Une recherche bibliographique des espèces présentes aux alentours du site (pré-diagnostique, recherche bibliographique dans un rayon de 5 km autour du site) ainsi qu'un diagnostique écologique avec cartographie des enjeux sur les groupes inventoriés est également possible en option.

<b>Tarifs (Hors Taxes)</b>	
<b>Bibliographie, pré-diagnostique (1 journée)</b>	<b>500 €</b>
<b>Journée d'inventaire (Reptiles, Insectes diurnes)</b>	<b>500 €</b>
<b>Nuit d'inventaire (Amphibiens)</b>	<b>500 €</b>
<b>Nuit d'inventaire par piège lumineux (Insectes nocturnes)</b>	<b>600 €</b>
<b>Analyse des données, cartographie et rédaction du diagnostique (par jour)</b>	<b>500 €</b>
<b>Déplacement sur site</b>	<b>A déterminer</b>

# Suivi de population

Contrairement à un inventaire exhaustif de la faune ou de la flore, un suivi de population demande un protocole standardisé afin de pouvoir comparer plusieurs sites entre eux ou un même site durant plusieurs années. Ces suivis permettent ainsi de valider les mesures prises dans le cadre de la conservation d'une population, ou de prendre des mesures complémentaires si les premières ne suffisent pas à une conservation efficace.

Afin d'effectuer un suivi de population efficace, nous proposons des inventaires sur quadrats ou transects, en fonction du groupe considéré :

- Pour les **Insectes diurnes**, réalisation de quadrats, effectué à la période d'émergence de l'espèce.
- Pour les **Insectes nocturnes**, piège lumineux sur trois nuits consécutives à la période d'émergence de l'espèce
- Pour les **Reptiles**, 5 transects de 50m avec 5 plaques par transect, 3 à 5 relevés par an en fonction du projet.
- Pour les **Anoures** (Grenouilles et crapauds), points d'écoutes de 10 minutes 5 fois dans l'année durant la période de reproductions pour comptage des males chanteurs
- Pour les Salamandres, 5 transects de 50m, 3 à 5 relevés par an en fonction du projet.
- Pour les Tritons, pose de pièges amphicapt, 3 à 5 relevés par an en fonction du projet.



Chaque journée d'inventaire doit également être réalisée dans les mêmes conditions de météo, température et à la même période de l'année.

<b>Tarifs (Hors Taxes)</b>	
<b>Journée d'inventaire (Reptiles, Insectes)</b>	<b>500 €</b>
<b>Nuit d'inventaire par piège lumineux (Insectes, par nuit)</b>	<b>600 €</b>
<b>Nuit d'inventaire (Amphibiens)</b>	<b>500 €</b>
<b>Pose et relevé des pièges amphicapt (Amphibiens, par nuit de piégeage)</b>	<b>600 €</b>
<b>Cartographie, Analyse des résultats, Rédaction du compte rendu annuel (par jour)</b>	<b>500 €</b>
<b>Déplacement sur site</b>	<b>A déterminer</b>

# Elevage conservatoire

Mesure ERC : R2. 1. o : Une réduction technique durant la phase travaux : « Prélèvement ou sauvetage avant destruction de spécimens d'espèces ».

L'élevage conservatoire consiste en la mise en élevage, pour leur protection, d'animaux présents sur un site de travaux, ou susceptibles d'y passer. Cette présence au sein de la zone de travaux peut alors conduire à des écrasements de spécimens.

C'est pour cette raison que nous proposons le prélèvement des animaux, ce qui permet leur maintien dans les meilleures conditions. Une fois les travaux terminés, le site peut de nouveau être rendu favorable à l'espèce et les animaux réintroduits sur place.

Cette prestation s'effectue en plusieurs étapes détaillées ci après :

## *La demande d'autorisation de capture :*

Après étude de votre dossier par notre entreprise, la demande peut se faire dans deux cas :

- Le dossier initial est en cours de rédaction et/ou pas encore déposé auprès de la DREAL. Dans ce cas, **la demande s'inscrit dans le dossier initial**. Elle est détaillée dans les mesures ERC prescrites. La demande peut être rédigée par nos soins et intégrée au dossier ou par le bureau d'étude en charge du dossier.
- Le dossier initial est déjà déposé et accepté par les services de l'état, les travaux sont potentiellement déjà en cours. Une **demande simplifiée** peut alors être déposée en **complément** du dossier. Ce dossier peut être réalisé par nos soins ou par un autre bureau d'étude.

Dans les deux cas, l'autorisation doit être accordée avant la capture des spécimens. Elle est la condition à tout élevage conservatoire.



Après étude de votre projet, nous proposons la rédaction d'un dossier de dérogation simplifié ou la rédaction de la mesure « élevage conservatoire » incluse dans le dossier initial. La demande comportera alors un rappel du projet et des conditions de travaux. Un argumentaire de l'intérêt de l'élevage conservatoire y est développé. Nous y détaillons les conditions de capture et d'élevage ainsi que notre expérience d'élevage sur l'espèce ou le groupe d'espèces considérée.

Nous nous chargeons du suivi de la demande et des communications avec la DREAL.

**Celle-ci étant à l'appréciation des services de l'état (DREAL), nous ne pouvons garantir l'obtention de la dérogation.**

## Une fois l'autorisation obtenue

### Le Prélèvement :

Le prélèvement intervient à l'obtention de la dérogation ou aux dates prévues par celle-ci. Lors du prélèvement, les individus sont photographiés (marquage photo) et quelques spécimens sont testés si nécessaire pour les pathogènes les plus fréquents (Chytride, ranavirus...)

- La découverte des animaux est antérieure aux travaux :
  - o Demande d'autorisation et prélèvement avant les travaux.
  - o Prélèvement avant la période de reproduction dans la mesure du possible
  - o Mise en élevage sur toute la durée des travaux.
  - o Relâché avant une période de reproduction dans la mesure du possible
- La découverte des animaux à lieu durant le chantier :
  - o Demande d'autorisation de prélèvement le plus rapidement possible
  - o Prélèvement et mise en élevage au plus tôt et jusqu'à la fin des travaux.
  - o Dans ce cas, la remise directe en liberté des animaux dans un lieu adapté adjacent au site est également possible sous conditions (voir : déplacement d'individus).

### La phase d'élevage :

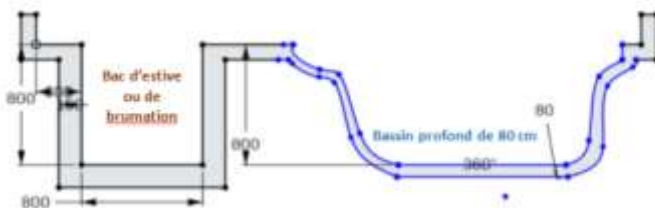
Les animaux sont placés en élevage dans nos installations, ils y sont surveillés chaque jour et nourris en fonction de leurs besoins. Nous surveillons également chaque jour l'état des installations afin d'éviter toute fuite ou prédation. Afin d'éviter les diffusions de maladies ou risques potentiel d'hybridation inter-populations, les différentes populations maintenues dans nos installations sont élevées séparément. Nous disposons alors de deux types d'enclos :

- En pièce hors gel, peu de spécimens d'une espèce de taille petite à moyenne :
  - o Elevage en terrarium ou enclos de petite taille, en pièce hors gel.
  - o Nombre d'individus maximum en fonction de l'espèce.
  - o Méthode plus adaptée aux animaux découverts sur le chantier.



Ci contre : exemple de terrariums pour l'élevage de quelques spécimens

- En enclos extérieur, individus en grand nombre ou espèce de grande taille :
  - o Elevage en enclos de grande taille avec zone d'hivernage hors gel.
  - o Méthode adaptée aux élevages à plus long terme, sur toute la durée du chantier.



Ci contre : exemple de plan d'enclos pour l'élevage extérieur

### Le relâché des animaux :

Les animaux sont tout d'abord recherchés dans les enclos et une vérification de leur « identité » est faite grâce aux photos de marquage prise au prélèvement. La réintroduction est alors effectuée par nos soins dans les milieux réaménagés à cet effet sur le site ou sur sa périphérie.

L'ensemble des installations est désinfectée pour l'élevage suivant.

### *Pré-requis administratifs :*

Hormis l'autorisation de capture, un élevage de spécimens d'espèces protégées requière des autorisations et des compétences particulières.

Nous sommes détenteur d'un **certificat de capacité** pour toutes les espèces de reptiles, amphibiens et insectes de France métropolitaine ainsi que de nombreuses espèces exotiques.

Nous sommes également détenteurs d'une **autorisation d'ouverture d'établissement d'élevage à but conservatoire** pour l'ensemble des espèces de reptiles, amphibiens et insectes de France métropolitaine.

*Eleveurs depuis 1998, capacitaire depuis 2011, nous maintenons, avec succès, des espèces de reptiles et amphibiens d'espèces locales, avec réussite de reproduction sur la plupart d'entre elles. C'est toute cette expérience que nous mettons à votre disposition pour la préservation de l'environnement et la réussite de votre projet !*

<b>Tarifs (Hors Taxes)</b>	
<b>Demande de dérogation espèce protégée</b> (demande simplifiée ou complément à un dossier en cours, 2 jours)	<b>1000 €</b>
<b>Capture des animaux (par personne et par jour de capture)</b> (dans le cas de certaines espèces, une deuxième personne peut être nécessaire à la capture)	<b>500 €</b>
<b>Elevage (prix par semaine et par enclos, nombre de spécimens limité en fonction de l'espèce)</b>	<b>350 €</b>
<b>Relâché des animaux</b>	<b>500 €</b>
<b>Déplacement sur site</b>	<b>A déterminer</b>

# Suivi de Chantier

Le suivi de chantier permet le contrôle des mesures ERC prescrites lors de l'étude d'impact du projet. Nous proposons d'effectuer ce suivi.

Hormis la vérification des prescriptions antérieures, nous recherchons également des zones pouvant être favorable à des espèces protégées afin de nous assurer de leur absence. Dans le cas contraire, nous vous en informons directement afin de prendre des mesures de protection efficaces et rapides.

Lors de chaque visite, un compte rendu est réalisé et transmis au plus tard dans les 7 jours.

Tarifs (Hors Taxes)	
Suivi du chantier, vérification des prescriptions, rédaction du compte rendu	500 €
Déplacement sur site	A déterminer

# Déplacement d'individus

Lorsqu'un individu d'espèce protégée est découvert sur un site, deux options sont possibles, les élevages conservatoires (cf pages 5-6) ou le déplacement de l'individu.

Dans ce cas, les individus sont capturés sur la zone impactée, puis déplacés vers un milieu favorable non impacté directement adjacent au site. Cette solution permet ainsi de s'affranchir de la phase d'élevage mais suppose des pré-requis :

- Une barrière infranchissable pour l'espèce doit être installée entre le site de relâché et le site impacté, de manière à s'assurer du non retour du/des spécimen(s).
- Une intervention rapide, en cas de présence d'un individu, est nécessaire

**Inconvénient de la méthode : si une faille dans la barrière anti franchissement est présente, les individus reviendront sur le site impacté de manière très fréquente, obligeant à des interventions très régulières. Dans ce cas, il faut mieux préférer la mise en place d'un élevage conservatoire.**

Tarifs (Hors Taxes)	
Demande de dérogation espèce protégée (demande faite dans les mêmes conditions que pour un élevage conservatoire, 2 jours)	1000 €
Capture et déplacement des animaux (par personne et par jour de capture) (dans le cas de certaines espèces, une deuxième personne peut être nécessaire à la capture)	500 €
Déplacement sur site	A déterminer

# Bassin temporaire sur site

De nombreuses espèces d'**amphibiens** sont **pionnières**, c'est-à-dire qu'elles profitent d'un milieu récemment transformé pour s'y installer, et s'y **reproduire**. C'est ainsi que **des pontes sont régulièrement constatées sur des zones de travaux**.

Ces pontes peuvent être problématiques, en effet, **leur déplacement est souvent inévitable** pour éviter tout risque d'écrasement. Cependant, **un point d'eau de bonne qualité** et répondant aux besoins des espèces et sans risque de destruction (prédation) n'est **pas forcément disponible**.

Nous proposons dans ce cadre **un bassin temporaire hors sol**, isolé par le bas (ne risquant donc pas un gel total), pour déposer les œufs et/ou têtards déplacés. Ce bassin est **le même que celui utilisé pour certains élevages conservatoires** mais n'inclut **pas de barrière anti évasion sur sa partie terrestre**. Les animaux métamorphosés sont ainsi **libres** de quitter seuls cet aménagement et de rejoindre un milieu de vie favorable aux alentours du site.

La conception du bassin inclut une barrière anti intrusion afin de ne pas laisser entrer d'individus adultes pouvant y pondre, ni de prédateurs (couleuvres par exemple). De nombreuses plantes aquatique sont installées dans le bassin afin de fournir gîte et couvert aux têtards

Notre prestation comprend :

- **La pose d'un bassin :**

Nettoyage préalable, transport, installation en périphérie du site, remplissage en eau et installation de plantes aquatiques (nourriture, protection des têtards).

Bien que des animaux puissent être installés dans le bassin dès sa mise en eau, il est vivement recommandé de procéder à l'installation un mois à l'avance afin d'éviter le premier pic de nitrates.

- **Location du bassin :**

Contrôle mensuel des paramètres de l'eau et du bon développement des animaux, entretien.

- **Dépose du matériel :**

Dépose, transport et nettoyage et désinfection complète du bassin.

Tarifs* (Prix minimum Hors Taxes)	
Préparation et installation du bassin	A partir de 1 500 €
Location du bassin, prix par mois	A partir de 700 €
Dépose et nettoyage du bassin	A partir de 1 500 €
Frais kilométriques	A déterminer

\*Tous les projets étant différents, les tarifs indiqués ici ne le sont qu'à titre indicatif, ils sont susceptibles de varier en fonction de nombreux critères la taille des installations, les difficultés de pose etc. Merci de nous solliciter pour un devis au plus proche de vos besoins.

# Assistance à Maître d’Ouvrage

L’assistance à Maître d’Ouvrage permet d’assurer le suivi et les conseils pour vos chantiers, afin de trouver le meilleur compromis entre la poursuite des travaux et le maintien de la biodiversité.

Nous vous proposons des passages sur site afin de discuter des impératifs avec les équipes pour trouver des solutions, ou de les guider sur des zones sensibles.

Il est toutefois à noter que dans certains cas et malgré les efforts de tous, un compromis peut ne pas être possible.

Tarifs (Hors Taxes)	
Assistance à Maître d’Ouvrage	500 €
Déplacement sur site	A déterminer

# Ingénierie écologique

Parce que chaque espèce est différente et a des besoins précis, nous vous accompagnons grâce à des aménagements spécialement adaptés à la biodiversité présente sur vos sites. Nous vous proposons ainsi :

- Création de mares
- Aménagements d’hibernaculum pour les reptiles
- Aménagements entomophiles
- Tout autre aménagement en faveur de la biodiversité.

Tarifs* (Prix minimum Hors Taxes)	
Création de mare (création simple sans pose de glaise ou bâche)	A partir de 3 000 €
Création de mare (inclus : pose de glaise / bâche et plantes)	A partir de 6 500 €
Création d’hibernaculum simple	A partir de 1 500 €
Création d’hibernaculum intégrant site de ponte et de thermorégulation	A partir de 3 000 €
Aménagement entomophile	A partir de 2 500 €

\*Tous les projets étant différents, les tarifs indiqués ici ne le sont qu’à titre indicatif, ils sont susceptibles de varier en fonction de nombreux critères comme la nature du sol, la taille des installations etc. Merci de nous solliciter pour un devis au plus proche de vos besoins.

# Formations

La protection de l'environnement et des espèces est au cœur de nos préoccupations, mais pour bien le protéger, il faut d'abord le connaître !

C'est pour cela que nous proposons des formations afin d'apprendre à identifier des espèces, mais également à connaître leur biologie. Cette formation vise également à former les personnes à la reconnaissance des biotopes favorables aux espèces, ainsi qu'aux méthodes permettant de les inventorier.

Lors de ces formations, les espèces présentées peuvent être directement observées grâce aux animaux présents dans les élevages de la Société d'Histoire Naturelle de l'Yonne – Muséum d'Histoire Naturelle de Puisaye. L'ensemble des animaux est né en captivité et les élevages conservatoire ne sont pas directement présentés afin de garantir le moins de dérangement pour les animaux sauvages.

## Programme de la formation

5 Jours (du Lundi 9h00 au Vendredi 12h)

### Jour 1 : Méthodes de prospection

- Méthodologie générale : transects, pièges, prospection simple
- Identification des intérêts des milieux
  - Hygiène sur le terrain
  - Travaux pratiques

### Jour 2 : Les Amphibiens

- Identification des espèces locales et invasives
- Biologie des espèces
- Travaux pratique

### Jour 3 : Les Reptiles

- Identification des espèces locales et invasives
- Biologie des espèces
- Travaux pratique

### Jour 4 : Les Insectes

- Cycles biologiques
- Périodes de prospection
  - Plantes hôtes
  - Bases d'identification
- Manipulation / capture
- Identification des intérêts des milieux
  - Travaux pratique

### Jour 5 : Législation

- Législation concernant les espèces protégées
- dérogations

## Tarifs (Hors Taxes)

### Formation complète, tarif par personne

(10 personnes minimum pour ouvrir une cession de formation)

**900 €**

La société H. E. T. propose également d'autres formations à destination des pompiers, services de l'état, vendeurs en animalerie et éleveur à découvrir le site <http://www.herpeto-entomo.fr/>

# Une équipe compétente et passionnée

**Dr Florian Réveillon**

Eleveur **depuis 1998**



**Docteur en biologie des populations  
et écologie**

**Titulaire d'un certificat de capacité**  
élevage Reptiles, Amphibiens,  
Insectes et Arachnides.

**Anne Réveillon**

Eleveuse **depuis 2011**



**Titulaire d'un certificat de capacité**  
élevage Reptiles, Amphibiens,  
Insectes et Arachnides.

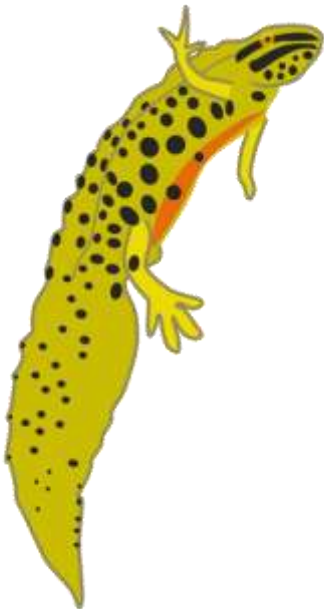
Anne et Florian, tous deux passionnés de Sciences et de Nature, ont fondé la Société d'Histoire Naturelle de l'Yonne, association qui promeut la vulgarisation et l'étude des sciences naturelles. Parmi les outils développés par l'association, figure le Muséum d'Histoire Naturelle de Puisaye, lieu de découverte et d'échange autour de collections, maquettes, milieux naturels et animations grand public et scolaire. Le Muséum est dirigé et animé majoritairement par Florian et Anne. Des évènements grand public y sont régulièrement organisés.

C'est en travaillant en bureau d'étude environnemental que Florian a eu l'idée de proposer des élevages conservatoires, solution jusque-là inexistante en France. Depuis, des projets ont vu le jour et ont été réalisés avec succès. Anne et Florian travaillent ensemble à l'entretien et au développement des élevages conservatoires.



*Anne Réveillon  
Conservation*

# *Demandez votre devis personnalisé !*



## Contact :

Herpéto – Entomo - Terrario  
Florian Réveillon E.I.  
Anne Réveillon E.I.  
490 route d'Auxerre  
Villfranche  
89120 Charny Orée de Puisaye

06-21-01-21-81

[florian.reveillon@shny.fr](mailto:florian.reveillon@shny.fr)

